

**Sujet :** [INTERNET] commune de Léon

**De :** [REDACTED]

**Date :** 29/06/2023 à 08:56

**Pour :** <ddtm-bajep-participation-du-public@landes.gouv.fr>

Observations complémentaires

Les enjeux écologistes ont été pris en compte lors de l'enquête publique pour le PLU qui a permis le classement des terrains

Les zones NATURA 2000 et ZNEIFF ne concernent pas le projet

aucun calcul ne figure pour prouver qu'il y aura un problème sur les consommations eau et électricité

Bizarre de contester ce projet maintenant après que le commissaire enquêteur ait donné un avis favorable

La destruction des espèces protégées se présente dans tous les dossiers d'aménagement du territoire et je ne vois pas souvent les associations intervenir

Le vrai débat n'est il pas ailleurs